

ASSEMBLEE GENERALE APMR

VENDREDI 14 FEVRIER 2025

Comme à chaque assemblée générale en présentiel nous invitons les élus et représentants de notre territoire. Ont répondu :

Présents :

- Madame Odile THUBERT-MONTAGNE, Maire de ROSCOFF
- Madame Claudine ALANORE, Adjointe Mairie de Roscoff
- Monsieur Damien LADAN, collaborateur de Mme Sandrine LE FEUR, Députée
- Monsieur Christophe MICHEAU, Vice-président de Morlaix Communauté

Absents excusés :

- Monsieur Alain ESPINASSE, Préfet du Finistère
- Monsieur Jean-Luc FICHET, Sénateur
- Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président Région Bretagne
- Monsieur Mickaël QUERNEZ, Vice-président à la Région chargé des Mobilités
- Monsieur Loïc LE HIR, Conseiller Régional
- Madame Christine PRIGENT, Conseillère Régionale
- Monsieur Christian GUYONVARCH, Conseiller Régional
- Monsieur Maël de CALAN, Président du Département du Finistère
- Monsieur Ismaël DUPONT, Conseiller Départemental du Finistère
- Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN, Président de la CCIMBO Morlaix
- Madame Françoise LELANN, Directrice d'Investir en Finistère

RAPPORT MORAL

Comme vous le savez des freins politiques et financiers subsistent, bloquant la décision de réhabiliter la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff.

Seront évoqués les points essentiels suivants :

- Le manque de volonté politique lié à l'argument du coût et son financement
- Les études en cours

LE MANQUE DE VOLONTE POLITIQUE ET L'ARGUMENT FINANCIER

La Région Bretagne est réticente à sauver ce tronçon Morlaix/Roscoff arguant un manque de volonté politique de la part des communes du territoire. Morlaix Communauté est favorable au retour du train alors que le Haut Léon ne veut pas financer, prétextant qu'ils n'ont pas la compétence transports. Or le Haut Léon, comme d'autres communautés de communes qui financent, a des compétences développement et aménagement économique, aménagement de l'espace et développement du tourisme et à ce titre est tout à fait légitime à participer financièrement.

Donc, nous ne ressentons pas une réelle volonté des dites collectivités à prioriser le ferroviaire (pas d'inscription au Contrat de Plan Etat Région). Au contraire, le sujet spontanément n'est pas abordé par les politiques. Ce qui donne à la population un sentiment d'abandon, d'inutilité de la ligne, de défaitisme.

A la lecture de toutes ces années (de 2014 à ce jour) le manque de décision est préjudiciable à notre ligne. Nous avons perdu de précieuses années et des financements possibles. L'augmentation des coûts de rénovation de l'infrastructure serviront à certains pour continuer à remettre en cause la réhabilitation de cette ligne ferroviaire.

Si l'APMR a été créée c'est pour fédérer les élus autour de ce projet de régénération de la ligne. Ce qui bloque c'est l'opposition du Haut Léon qui ne veut pas financer alors que partout ailleurs les élus locaux défendent leurs lignes fines du territoire. Et cela fonctionne, même en Bretagne, par exemple récemment Dol Dinan Lamballe, actuellement Guingamp Carhaix, Auray Quiberon.... La différence encore une fois réside dans la volonté des communautés de communes à s'investir et de fait la Région et l'Etat suivent.

Traditionnellement pour ce type d'infrastructure un cofinancement de l'Etat peut-être envisagé.

Donc pour Morlaix/Roscoff on peut envisager l'assiette de financeurs Etat, Région, SNCF Réseau, le Département, Morlaix Communauté, Haut Léon Communauté,.

Il convient d'examiner toutes les modalités de financement dont les financements européens mobilisables MIE (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe).

Comme le Port de Roscoff est le seul port en eau profonde avec Cherbourg permettant à l'Europe continentale de se connecter avec l'Irlande en direct, il serait intéressant d'inscrire la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff au Réseau Trans Européen de Transports (RTE-T). Cela permettrait des cofinancements européens allant au-delà des fonds déjà actuellement mobilisables (MIE). D'autant plus que l'Europe semble se recentrer sur des financements de terminaux maritimes en lien avec l'accroissement des procédures de contrôle d'accès au Royaume Uni. Et pour faire appel aux fonds européens il faut que le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff soit construit.

LE SUIVI DES ETUDES MOBILITES MORLAIX/SAINT-POL-DE-LEON/ROSCOFF

Tout d'abord cette étude n'est pas terminée et aucune décision rail ou route n'a été prise.

Le comité de pilotage du 17 septembre 2024 a sauvé l'essentiel pour la ligne : il n'a pas renoncé au mode ferroviaire ni à la réouverture de la ligne à terme et c'est le principal. La seule décision prise est de ne pas défermée la voie. Ce qui exclut de fait la voie verte.

Reste le problème du financement. Le coût estimé pourrait être revu à l'économie, en tenant compte notamment du réemploi de matériaux ferroviaires. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de Morlaix Communauté à ce sujet.

Le prochain comité de pilotage risque d'être déterminant quant aux choix proposés peut-être que des cars.

Pour l'APMR suite à ce COPIL il se dégage toutefois un manque de volontarisme.

Ce dernier comité de pilotage a permis de chiffrer les coûts de rénovation de l'infrastructure à 75 millions d'euros. Si l'on retire les 30 % de marge de réserves pour imprévus, cela reviendrait à 53 millions d'euros soit 2 km de LGV ou d'autoroute.

Si l'on compare avec le renouvellement de la ligne ferroviaire Auray/Quiberon, celle de Morlaix/Roscoff au potentiel supérieur devrait connaître la même issue au nom de l'équité territoriale et non pas une solution car au rabais.

Vous l'avez bien compris, le contexte de l'année 2024 révèle des incertitudes sur l'avenir de la réhabilitation de la ligne ferroviaire. Et l'APMR continue à œuvrer pour faire comprendre aux élus tout l'enjeu à s'engager dans ce projet essentiel pour ces territoires et ses populations.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

REMERCIEMENTS

Merci à toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'APMR pour leur implication, leur énergie et tout le travail réalisé en équipe, qui a permis le développement de nos activités dans une efficace dynamique.

RAPPORT D'ACTIVITES

Janvier :

- Echange avec des étudiants de master GPLA (Gestion Production Logistique Achat) de l'ISFFEL de Saint-Pol-de-Léon dans le cadre « d'un projet sur la SNCF, le yield management et la place des utilisateurs »

Février :

- Rencontre avec Monsieur VERMOT, Président de Morlaix Communauté, pour évoquer l'inquiétude de l'APMR sur l'évolution du dossier études en cours, en particulier la prise de position de la Région (les cars à haute valeur environnementale) avant même les conclusions de ces études.
- Invitation de l'UDB (Union Démocratique Bretonne) à participer au rassemblement en faveur du retour du fret sur l'ancienne plateforme ferroviaire de Keriven à Saint-Martin-des-Champs, lors de la venue de Madame Lydie MASSARD, Députée européenne UDB.
- Rencontre avec Madame THUBERT-MONTAGNE, Maire de ROSCOFF pour faire un point suite au COPIL 2.
- Courrier adressé au CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) suite à leur position relative au volet mobilités du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 (pas assez de crédits ferroviaires prévus). L'APMR leur a signifié ses desirata en matière d'inscription des travaux de l'infrastructure ferroviaire Morlaix/Roscoff au prochain CPER.

Mars :

- Contribution de l'APMR à la consultation CPER Bretagne volet Mobilités (en ligne et courrier)
- Courrier adressé à chaque élu régional, départemental et Communautés de Commune, Sous-préfète de Morlaix, Députée, Sénateur sur l'enjeu crucial pour notre territoire d'étudier objectivement et de débattre avec l'ensemble des élus concernés, avant de prendre une décision hâtive de fermeture définitive de la ligne.
- Proposition APMR à Monsieur LE HIR, Conseiller Régional, de constituer un groupe d'élus régionaux favorables à la réouverture de la circulation ferroviaire pour intervenir auprès de Monsieur Quernez, Vice-président Région Bretagne en responsabilité des Mobilités.

Avril :

- Intervention de l'APMR lors du Colloque « au bout du rail... la plage ? L'aventure des antennes ferroviaires atlantiques XIX – XXI siècle » organisé par l'ASLO (Association Sud Loire Océan) à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. L'APMR a exposé le cas de l'antenne ferroviaire Morlaix/Roscoff sur le plan historique et notre combat pour sa réouverture.

Mai :

- Réunion avec les cheminots CGT
- Participation à une journée de travail suite à l'invitation d'élus régionaux écologistes pour les informer sur l'évolution du dossier Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff et échanger.

Juin :

- Participation de l'APMR au Comité de lignes du secteur « Léon Iroise » organisé par la Région
- Courrier adressé à chaque candidat aux élections législatives pour connaître leur position quant à la réouverture de cette ligne ferroviaire.
- Echange avec la journaliste de Ouest France pour informer sur l'intérêt du renouveau de notre voie ferrée, avec dossier adressé en parallèle et cela a abouti à un bel article de presse.
- Tournage d'un film/reportage sur Morlaix/Roscoff par les journalistes du journal LE FIGARO.

Septembre :

- Participation de l'APMR au COPIL 3. Il a été envisagé toutes les possibilités concernant cette ligne y compris une voie verte avec en parallèle les coûts inhérents à chaque option.
- Conférence de presse Télégramme et Ouest France suite au COPIL 3

- Echanges avec la Coordination Ferroviaire Bretonne sur l'évolution du dossier Morlaix/Roscoff
- Participation au CA du Conseil de Développement Pays de Morlaix
- Stand Journées Européennes du Patrimoine à Roscoff

Octobre :

- Invitation de l'APMR au voyage inaugural Dinan/Lamballe : un exemple réussi de rénovation ferroviaire
- RV avec Mme Sandrine LE FEUR, Députée suite au COPIL 3

Novembre :

- Participation à la balade de concertation SCOT Roscoff
- Echanges avec des élèves de Science Po Rennes, master d'ingénierie des services urbains en réseaux, sur les lignes de desserte fine du territoire précisément celle de Morlaix/Roscoff
- Article sur la ligne Morlaix/Roscoff dans la revue Rails et Histoire

Décembre :

- Courrier commun APMR et Cheminots CGT à Morlaix Communauté pour la prise en compte de remarques notamment de révision à la baisse du prévisionnel des travaux d'infrastructure

REUNIONS DU CA

23/02/2024 – 05/03/2024 – 27/09/2024 – 13/12/2024

Le bureau se réunit entre chaque CA.

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Comptes arrêtés au 31 décembre 2024 »

2024	Recettes	Dépenses	Prévisionnel 2025
Cotisations adhérents 2023	2 505 E		2 800 E
Produits financiers	199 E		200 E
	2 704 E		3 000 E
Dépenses de fonctionnement :			
Reprographie		776 E	500 E
Communication		670 E	1 000 E
La Poste (timbres)		285 E	200 E
Informatique		196 E	200 E
Assurance RC		165 E	140 E
Frais assurance générale		120 E	150 E
Adhésions organismes		165 E	200 E
Commissions bancaires		7 E	10 E
		2 383 E	2 400 E
Excédent	321 E		600 E

COMMENTAIRES

1. Au 31 décembre 2024, les comptes de l'Association pour l'exercice comptable du sont excédentaires de 321,47 € Pour rappel, ils étaient déficitaires de 438,19 € au 31/12/2023.
2. Les Cotisations des adhérents (175) ont été de 2 505 € (156 et 2175 € en 2023).
3. Les produits financiers liés au compte Livret ont été de 198 ,98 €
4. Les frais de fonctionnement (administratif) ont été de 907,39 €
5. Les frais liés à la Communication sont de 669,79 €
6. Les Recettes ont été de 2 703,98 € et les Dépenses 2 382,51 €.
7. La Trésorerie est de 4 108,59 € (Cpte Ct 213,87 et Livret 3 894,72 €)

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALLAIN Didier	2024	2027
BORRAZ Jean-Claude	2023	2026
CHAPALAIN Gilbert	2023	2026
EYNAC Valentin	2024	2027
FILLON Sylvie	2024	2027
FLORIN Jean-Pierre	2022	2025
GAUDELET Philippe	2023	2026
GUEDEC Jean-François	2024	2027
GUYADER Frédéric	2023	2026
ILINSKI Elisabeth	2023	2026

Monsieur Jean-Pierre FLORIN renouvelle sa candidature.

La candidature de Monsieur Jean-Pierre FLORIN est votée à l'unanimité.

La parole est donnée aux élus s'ils le souhaitent pour apporter leur contribution puis à la salle. Nous répondrons dans la mesure du possible à vos questions sur les points évoqués lors du rapport moral.

Les points évoqués lors des échanges avec l'assemblée sont les suivants :

Madame Thubert-Montagne, Maire de Roscoff, a confirmé son soutien à l'APMR et partagé ses arguments économiques, sociaux et écologiques pour l'avenir du territoire. Elle a rappelé que la ligne n'est pas déclassée.

Ce qui exclut l'alternative voie verte qui d'ailleurs représente pour les collectivités un coût de 20 millions d'euros et une exploitation à leur charge. Autant investir dans le renouveau de la ligne ferroviaire aux retombées économiques pour tout le territoire même pour les communes non situées sur la ligne qui bénéficieront de connexion avec des transports complémentaires.

Beaucoup d'interrogations sur le manque d'engagement des élus du HLC à soutenir la réhabilitation de cette ligne ferroviaire, projet structurant pour le territoire. Il s'agit d'un investissement pour les 40 à 50 années à venir. Le financement a priori cause de ce blocage politique est à relativiser puisque si ce projet est inscrit au CPER l'implication financière des deux Communautés de Communes est partagé majoritairement avec d'autres financeurs institutionnels. Ce qui lisse cet investissement de chacune des deux Communautés de Commune sur 40 ou 50 ans comme déjà évoqué.

L'argument de la prise en charge du déficit interroge dans la mesure qu'ailleurs cela ne se pratique pas. Le Président de l'association Dol, Dinan, Lamballe a communiqué à ce sujet et a affirmé qu'à sa connaissance cette information n'a jamais été évoquée par la Région Bretagne.

L'expérience ferroviaire de Dol, Dinan, Lamballe a été rapportée. Cette bataille a pris du temps et pour Morlaix/Roscoff il y a urgence à débloquent favorablement le dossier puisqu'ailleurs on rajoute 15 TER supplémentaires entre Morlaix et Brest alors pourquoi occulter cet axe Morlaix/Roscoff au potentiel « moyen » de 230 000 voyages/an et proposer une solution car au rabais ?

Il a été convenu que partout où les élus portent le projet les financements suivent. L'argent public est rare et cher et si d'autres territoires sont solidaires pour sauver leur ligne de desserte fine du territoire ils remportent l'adhésion au niveau régional. Et Morlaix/Roscoff n'étant pas soutenu par ses élus il en résulte un sentiment d'abandon, d'inutilité et de dénigrement de la ligne auprès des administrés.

Il a été rappelé que les Communes touchent de l'argent lors du passage des trains et que ce n'est pas négligeable.

Le fait que le Fret n'ait pas été retenu interpelle l'assemblée d'autant plus que Saint-Pol-de-Léon a été la 1^{ère} gare légumière de France jusqu'en 1980. Dommage de se priver de cet intérêt économique.

A été évoqué l'exploitation de la ligne par le privé. Nous sommes ouverts à cette idée mais ce n'est pas à nous de décider.

Sans revenir sur tous les atouts économiques motivant la réouverture à la circulation ferroviaire, il a été rappelé qu'avec la décarbonation cela nous oblige à s'engager dans ce projet. Et pour des territoires en concurrence vu le contexte écologique cette option à refuser ce projet baissera l'attractivité de ce territoire.

L'UDB a confirmé son soutien au renouveau de la ligne et souhaite continuer à rendre visible cette position en organisant très prochainement un débroussaillage sur 3 points de la ligne.

Le point financier est revenu souvent dans les échanges. Il a été proposé d'évaluer les déséconomies externes si on ne rétablit pas cette ligne ferroviaire, notamment le chiffrage à la tonne de CO2 (100 euros la tonne).

Roscoff, le 14/02/2025

La Présidente
Sylvie FILLON

Le Secrétaire
Frédéric GUYADER

Le Trésorier
Jean-Pierre FLORIN